



TOPO FICHE | ÉTAPE 2/7

(((JASSERON > VILLEREVERSURE)))

La Voie des Colporteurs est un sentier de 135 km dans le Revermont (Ain), réalisable en 7 jours en boucle par des randonneurs expérimentés. Le circuit suit le périple des personnages du livre « Le Revers du Monde » (conte philosophique - fable poétique)

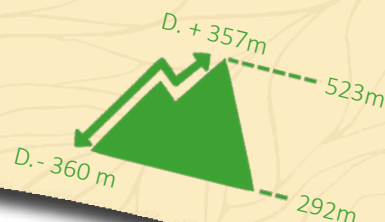


Retrouvez + d'infos sur www.lavoiedescolporteurs.com



Distance : 14 km

Durée : 3h30



Lors de cette seconde étape vous vous élèverez au dessus de Jasseron pour atteindre le site remarquable des Conches. Vous rejoindrez ensuite Drom avec son lavoir unique et découvrirez le milieu karstique, caractéristique du Revermont. Après avoir traversé le charmant village de Ramasse, vous arriverez à Villereversure.

TOPO

(D) Départ depuis la place Thomas RIBOUD. Suivre le balisage « Colporteurs » pour rejoindre le parking de la salle des fêtes.

(1) **Place Bernard Chanel** Suivre le marquage [JAUNE] pour prendre la direction de Notre Dame des Conches.

Attention, deux itinéraires possibles pour Notre Dame des Conches :

(2) Au poteau **Prieuré** prendre le chemin qui part à gauche.

(3) Au poteau **Réservoir** prendre celui qui monte à droite.

(4) Après le passage devant le lavoir des Combes, prendre à gauche le chemin qui monte en lacets jusqu'à la crête.

(5) **Trou du sac** Suivre le marquage GR [ROUGE // BLANC]

Vigilance : risque de chute, vide.

À voir : Croix, table d'orientation, et ruines. Vue sur les Combes, Bourg-en-Bresse et la plaine.

Passage à la Chapelle de Notre des Dames des Conches.

(6) **Côte des Alagniers** Retrouver le marquage GRP [JAUNE] et suivre la direction de Drom.

(7) **Sous les côtes des Alagniers** Suivre balises « Colporteurs » sur le petit chemin qui descend.

(8) **Sur les vignes** Le poteau indicateur est de l'autre côté de la route. Emprunter la route par la droite un instant avant de retrouver le petit sentier qui redescend sur la droite.

(9) **Drom – Mairie** Prendre la direction de Ramasse et passer devant l'école et la mairie.

(10) Sur le « Chemin du Réservoir », après la ferme, prendre à droite sur le « Chemin de Javernaz ».

Dans le Bois de Javernaz, suivre le balisage vélo jaune et les peintures orange pendant un temps.

(11) Ne pas manquer de prendre à droite le chemin en descente.

(12) Traverser la route pour rejoindre le chemin d'herbe en face, qui rétrécit pour devenir un sentier.

(13) **Ramasse d'en Bas** Au croisement, aller à gauche pour passer devant le lavoir. Traverser ensuite la route pour emprunter le "Chemin de Montieux" qui va vers Villereversure.

(14) Tourner à droite pour emprunter le boviduc. À l'entrée du village de Villereversure, aux 1ères maisons, prendre à droite au croisement, pour rejoindre l'église.

(A) Arrivée à l'église de Villereversure (nombreux commerces à Cormorand : boulangerie, fruitière, pharmacie...).

MARCHER SUR LA VOIE DES COLPORTEURS

Randonner dans le Revermont



PRENDRE SOIN

des oeuvres d'art et de toutes les créations spontanées que vous pourrez croiser sur le sentier...



ATTENTION AUX FALAISES

Le sentier passe parfois en bordure de falaises non sécurisées (site des Conches, Gorges de l'Ain...). Soyez vigilants et gardez les enfants près de vous !



LES GUÉS SUBMURGÉS

Les Gués d'Arthurieux, de Simandre et de Banchin ne sont pas franchissables à certaines périodes de l'année (des itinéraires de déviation peuvent alors vous être proposés).



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

Préparer sa randonnée



BIEN CHOISIR SON PARCOURS

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, risque d'incendie ou d'inondation...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Adopter les bons gestes



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



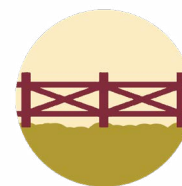
RESTER SUR LES SENTIERS & RESPECTER

les cultures et les prairies. Ne pas cueillir ou ramasser les fruits. Ne pas abîmer les oeuvres artistiques que vous pourrez rencontrer.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau.